



## TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP

Du 27 août au 28 août 2022  
Dinan Bowling - TADEN-DINAN

Bowling-club de la Rance



### ORGANISATION

Ouverture des inscriptions dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### TYPE DE TOURNOI :

Ce tournoi homologué, est organisé par le Bowling Club de la Rance à TADEN-DINAN dans les Côtes d'Armor et ouvert à tous les licencié(e)s en règle avec la FFBSQ. Il se jouera en individuel avec handicap. Le handicap sera calculé selon la moyenne du joueur (se), sur la base de 70% de la différence à 220, pris sur le dernier listing paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition. Il sera limité à 60 quilles maximum par joueur (se).

### NOMBRE D'INSCRITS :

Ce tournoi sera limité aux quarante (40) premiers inscrits, et ne pourra être maintenu qu'à la condition expresse qu'il y ait un nombre suffisant de compétiteurs engagés.

### MODALITES :

Chaque licencié effectuera seize lignes. Les 8 premières se joueront en 2 séries de 4 lignes avec un décalage 3 pistes vers la droite après la première série et 8 autres de la même façon. L'attribution des pistes se fera par tirage au sort (LEXER).

### HORAIRES :

Reconditionnement des pistes à chaque tour.

<b>Poule A : Samedi 20 août 2022 à 8h30</b>	8 lignes
<b>Dimanche 21 août 2022 à 8h30</b>	8 lignes
<b>Poule B : Samedi 27 août 2022 à 8h30</b>	8 lignes
<b>Dimanche 28 août 2022 à 13h30</b>	8 lignes
<b>* Poule C : Samedi 27 août 2022 à 13h30</b>	8 lignes
<b>Dimanche 28 août 2022 à 8h30</b>	8 lignes

\* Priorité aux joueurs extérieurs à la région.

### REGLEMENT :

Durant toute la durée de la compétition, il sera formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les pistes et les approches.

- Une tenue correcte sera exigée et le port d'une chemise ou d'un maillot au club d'appartenance sera obligatoire.

- Tous les règlements généraux de la FFBSQ seront applicables à ce tournoi.

- Le tournoi sera placé sous la direction du responsable de la compétition :

**M. FABRE Anthony.**

- tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

### ENGAGEMENT :

L'engagement est fixé à 79,00€ par joueur, payable à l'inscription. Règlement espèces ou chèque. **Pas de paiement par carte bancaire au centre!**

**(Chèque à l'ordre du Bowling Club de la Rance).**

### INSCRIPTION :

Dinan Bowling  
Tournoi d'août  
8 rue de la Tramontane  
22100-TADEN  
Mail : [dinanhonline@orange.fr](mailto:dinanhonline@orange.fr)  
Téléphone : 02.96.85.13.08



### ATTENTION

Toute inscription prise par mail ne pourra être enregistrée comme définitive qu'à réception du règlement correspondant.

### INDEMNITES :

Bilan financier 40 joueurs		Indemnités 40 joueurs			
Engagements 40 x 79,00€	3160,00 €	1 <sup>er</sup>	180,00 €	4 <sup>ème</sup>	100,00 €
Indemnités	-710,00 €	2 <sup>ème</sup>	150,00 €	5 <sup>ème</sup>	80,00 €
Frais lignage 640 x 3,40€	-2176,00 €	3 <sup>ème</sup>	110,00 €	6 <sup>ème</sup>	50,00 €
Organisation	-274,00 €	7 <sup>ème</sup>	40,00 €		
		Total indemnités		710 €	

Si le nombre de participants prévu venait à être dépassé, les sommes seraient redistribuées comme prévu au règlement de la FFBSQ (art 1.13 circulaire compétitions homologuées). Si les engagé(e)s sont inférieurs à 40, les indemnités seront diminuées de 20€ par personne absente.